



“ Se souvenir
est
un devoir sacré ”

JUIN 2009

SOMMAIRE

- 2 Vie de l'association
- 3 Les caporaux de Souain
- 6 Lettres de guerre du
Commandant Simonet
- 8 Carnet du Maréchal
des logis Pillet
- 9 Le Monument de la
28^e brigade
“Calvaire du P. Doncoeur”
- 12 Le Service de santé
dans la 2^e bataille
de Champagne
- 16 La Division des As.
Informations diverses.

NAVARIN

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne
et de la Fondation du Monument et Ossuaire de Navarin.



Photo M. Godin

Ferme des Wacques - Calvaire du Père DONCOEUR

CEREMONIE AU MONUMENT DE NAVARIN

LE DIMANCHE 21 JUIN 2009

- 09 h 45 : Cérémonie militaire,
- 10 h 45 : Messe célébrée devant le monument,
- 12 h 00 : Pèlerinage au monument aux Morts de la 28^e Brigade (Ferme des Wacques),
- A l'issue Repas amical au 40^e Régiment d'Artillerie, au camp de Suippes.

Le **35^e Régiment d'Infanterie**, de Belfort, en manœuvre à Mourmelon-Suippes, rendra les honneurs.

En 1915, le 35^e R.I. participa à l'offensive de septembre au sein de la 28^e Brigade. Les soldats morts pour la France furent relevés par leurs camarades et enterrés autour de la croix qu'ils élevèrent à l'initiative du Père Doncoeur.

Une stèle leur est aussi dédiée au cimetière militaire de la Crouée, à Souain.

VIE DE L'ASSOCIATION

COMPTE RENDU DE L'A.G. DU 4 avril 2009

Assemblée générale à Souain-Perthes les Hurlus, 4 avril 2009.

A 10h30, Monsieur Jean-Baptiste Leclère, maire de Souain accueille notre assemblée générale (A.G.) dans la belle salle polyvalente de la commune. Nous sommes 30 adhérents, dont Madame Person, conseillère générale, Jean Huguin maire de Suippes, le Père Claude Viguière, curé de Suippes.

Notre secrétaire, Georges Feydel, rapporte les activités de 2008, en particulier cette venue de la Flamme de l'Arc de Triomphe qui marqua ce 90^e anniversaire de 1918. Notre précédent bulletin en a longuement rendu compte. Le président dit sa grande satisfaction qu'autour de l'ASMAG, beaucoup d'énergies champenoises se soient mobilisées et qu'elles aient réussi à rassembler toutes les générations, dans un large secteur de la Marne et des Ardennes, autour du symbole de la Flamme, dans le souvenir de nos Anciens et pour s'engager à leur tour à faire croître la paix.

Le trésorier, Pierre Jupillat, fit le compte des adhérents : 438 au 1^{er} janvier 2009, 7 de plus que l'an dernier, malgré 33 radiations. La moyenne des versements, en légère hausse, est de 27,43 €. Puis il détaille la situation financière, résumée dans le tableau ci-dessous.

Compte de résultats 2008 :

Charges		Produits	
Cérémonie de Navarin	5516	Cérémonie de Navarin	4085
Bulletins et affranch.	4532	Subvention Conseil Gal	770
Don à la Fondation	29000	Cotisations	10697
Secrétariat, déplac., cotisations, divers	1780	Prod. financ., divers	1211
Total :	40828	Total :	16763

Le déséquilibre est dû au transfert du legs de Madame Chevalier (24000 euros) à la Fondation du Monument de Navarin pour la campagne de restauration de 2008. Un bilan particulier de l'ensemble des dépenses du 90^e anniversaire, fait ressortir que l'ASMAG a engagé 2400 euros, compensé pour un tiers par la subvention du Conseil Général.

Et l'ASMAG ne s'est pas mise sur la paille puisqu'elle dispose de 18134 euros au bilan du 1^{er} janvier 2009.

L'A.G. procède au renouvellement du mandat de 10 membres du conseil d'administration (C.A.) : Mme Françoise Querette, le Général Arnaud d'Avout d'Auerstaedt, le Colonel Norbert Méry, le Capitaine de Vaisseau Emmanuel Gouraud, MM. Olivier Gouraud, Jean Huguin, Pierre Jupillat, Yves-Alain Lucas, Jean-Eric Prételat, Olivier Prételat. Sont élus au C.A. : Madame Marie-Ange Gangand, maire de Sommepey, M. Jean-Baptiste Leclère, Maire de Souain, le Colonel Daniel Dath. En outre l'A.G. propose au Délégué Militaire Départemental de siéger au C.A., es qualité, pour concrétiser la volonté de l'ASMAG de mener son action en faveur du souvenir en étroite collaboration avec l'autorité militaire.

A la différence des autres associations, la dénomination de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne ne fait pas état de notre haut-lieu : Navarin.

Par ailleurs, elle a été alourdie, après la 2^e Guerre, de la mention : "et à leur chef, le général Gouraud" ; c'était la preuve de la marque qu'il avait laissé dans la mémoire de ses hommes, mais cette mention, jamais utilisée, ne joue pas son office. Sur proposition du C.A., l'assemblée décide que l'association s'appellera désormais : **Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne-Navarin.**

Le président présente ensuite l'année 2009. La cérémonie de Navarin aura lieu le dimanche 21 juin, date fixée en concertation avec le 35^e régiment d'Infanterie, de Belfort, qui séjournera au camp de Mourmelon-Suippes à cette date et a accepté de rendre les honneurs. Ce sera, pour l'ASMAG, l'occasion de rappeler le souvenir du 35^e RI et de la 28^e Brigade qui s'illustrèrent à Navarin en septembre 1915 et de faire un pèlerinage au Monument de la 28^e Brigade.

Le bulletin, grâce à sa partie historique, est un moyen apprécié pour faire connaître ce que fut l'histoire sur le front de Champagne. Dans le même but, le Conseil souhaite la création d'un site Internet orienté vers les jeunes générations. Pour concourir à ces objectifs, le président lance un double appel : à ceux qui détiennent des lettres, des carnets, des textes inédits sur la guerre en Champagne,

- à une personne ayant des capacités de graphiste pour dessiner et mettre en couleurs le site Internet.

Des propositions sont faites par des participants :

- réfléchir à un retour à une date fixe pour Navarin, si cela ne contrarie pas la présence militaire,

- une carte d'adhérent ne favoriserait-elle pas la fidélité ?

Le président présente M. Bourdeaud'hui, nouveau porteur-drapeau de l'association, et le remercie par avance d'accepter de la représenter dans les cérémonies champenoises.

Le Colonel Méry rappelle l'importance des travaux de restauration du monument, réalisés pour le 90^e anniversaire, et remercie les adhérents de la somme importante donnée par l'ASMAG (36000 euros en 10 ans).

Le Colonel Amelineau, adjoint au Général Commandant la 1^{re} Brigade Mécanisée, M. Desanzani, maire adjoint de Souain et le général Xavier Gouraud, accompagnés des participants à l'A.G., vont alors déposer une gerbe devant le monument aux morts.

Enfin, réunis autour d'un verre et d'une brioche, nous pouvons remercier encore Souain de sa généreuse hospitalité et prendre un moment d'échanges amicaux.



Photo P. Quézin

HISTOIRE

LES CAPORAUX DE SOUAIN

Un monument aux "caporaux de Souain" a été érigé à Suippes en 2007, une manifestation parmi d'autres d'un souvenir qui "passe" mal. Le bulletin de Navarin verse quelques pièces à ce dossier :

- une nouvelle étude, de Jacqueline Laisné et Franck Beaupérin, rappelle les faits et leur persistance dans les mémoires.
- une reproduction des carnets du maréchal des logis Pillet, du 5^e RAL, sur lequel il a collé, 20 ans plus tard, l'information de la réhabilitation, montre combien cet événement avait marqué sa mémoire.
- et les lettres du chef de bataillon Simonet, engagé quelques kilomètres à l'est une semaine plus tard avec son bataillon, font comprendre combien ces combats allaient au delà de toutes capacités humaines.

Le drame des caporaux de Souain au regard d'une source nouvelle...

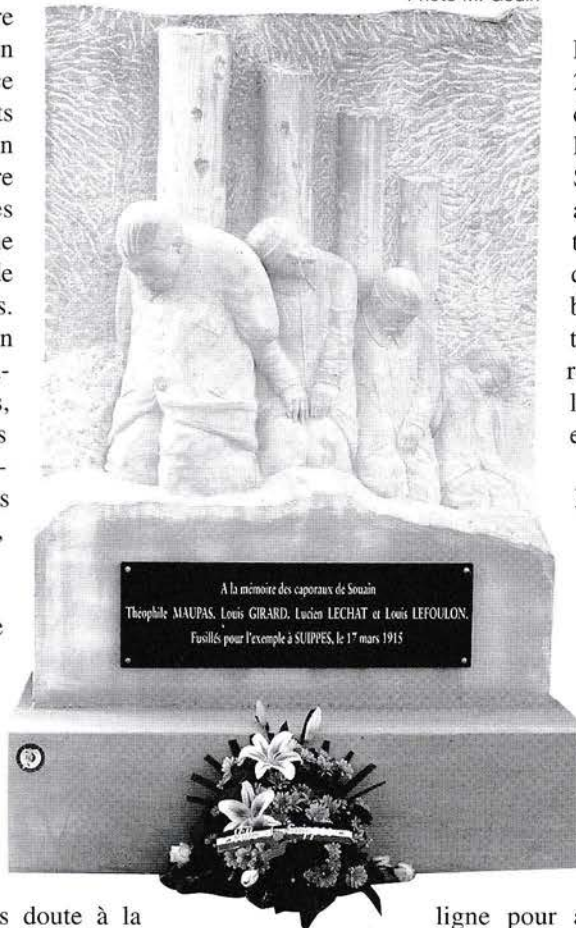
17 mars 1915 à 13 heures :

Agitation inhabituelle à la ferme de Piémont à Suippes. Quatre poteaux y ont été dressés, quatre hommes doivent y être fusillés pour l'exemple. Ainsi en a décidé le Conseil de guerre du 16 mars 1915 qui a, selon l'article 218 du Code de justice militaire, condamné ces soldats pour "refus d'obéissance en présence de l'ennemi". Les quatre pelotons de treize hommes chacun patientent. Ils ont comme consigne de viser le cœur afin de ne pas prolonger les souffrances. Un homme s'avance. Il s'agit d'un adjudant du 336^e Régiment d'infanterie. Quelques ordres brefs, les pelotons mettent en joue. Des coups de feu déchirent l'atmosphère oppressante. Quatre coups de grâce claquent. En un instant, tout est fini...

C'est alors que débute pour quatre familles, le long et difficile combat de la réhabilitation des caporaux Lucien Lechat, Louis Girard, Louis Lefoulon et Théophile Maupas. Cette reconnaissance n'aboutit qu'en 1934, rétablissant la mémoire de ces quatre hommes. Pour autant, parce qu'il renvoie sans doute à la brutalité d'un jugement expéditif et injuste, ce drame continue de passionner. Les historiens recherchent toujours de nouvelles archives tandis que romanciers et cinéastes s'emparent de cette tragédie pour retracer le destin de ceux devenus, malgré eux, *les caporaux de Souain*. Toutefois, à l'heure où la mémoire de la Première guerre mondiale a glissé, depuis la disparition de Monsieur Ponticelli, définitivement dans le temps de l'Histoire, de nouvelles sources sont découvertes. A la lumière de ces dernières, certains événements comme celui de Souain prennent une dimension nouvelle et peuvent nous faire mieux percevoir

les réalités de cette tragique et vaine guerre de tranchées. Avant d'évoquer ce témoignage inédit, il nous est utile de rappeler les raisons de ce drame.

Photo M. Godin



4 mars 1915, à 18 heures :

Le 6^e bataillon du 336^e RI (Compagnies 21 à 24), en cantonnement à Suippes depuis le 26 février, monte en première ligne, dans le secteur du "Moulin de Souain". Situé au nord du cimetière, face aux tranchées allemandes, c'est un secteur particulièrement disputé. C'est pourquoi, dans la nuit du 6 au 7 mars, le 5^e bataillon (Compagnies 17 à 20) quitte les tranchées de la ferme des Wacques et rejoint le 6^e bataillon en vue de porter, le lendemain, un assaut contre les lignes ennemies.

L'attaque dite du "Moulin de Souain" :

Cette attaque doit se porter sur l'emplacement même du Moulin. La ligne d'attaque s'étend sur un front d'environ 1200 mètres allant de la route de Souain à Somme-Py et dépasse de peu les ruines du Moulin. A cet assaut défini par le général en chef Joffre comme une opération de "grignotage", participent le 336^e RI au nord du cimetière et le 201^e qui doit atteindre les vestiges du Moulin. Le 6^e bataillon du 225^e RI est en seconde

ligne pour assurer le soutien. En dépit de buts stratégiques précis et limités, cette attaque ne présente finalement aucun intérêt militaire particulier si ce n'est celui de maintenir l'attention de l'ennemi. Le Journal de marche et opérations (JMO) – artillerie – 60^e division d'infanterie résume en ces mots cette stratégie : "*Du côté du Moulin de Souain, une attaque secondaire était prévue afin de maintenir l'incertitude chez l'ennemi*". En réalité, cette méthode d'usure se révèle aussi désastreuse pour l'infanterie allemande que pour les fantassins français jetés bien souvent contre des réseaux de barbelés intacts ou sur des tranchées solidement protégées par le feu des mitrailleuses.

Dimanche 7 mars :

Dès 6h30, l'artillerie procède à des tirs de brèche. A 14 heures, le signal de l'attaque est donné par l'explosion successive de mines dont l'une crée un entonnoir long de 100 mètres, large de 40 et profond de 25 mètres. Les hommes du 201^e s'élancent vers ce cratère où s'accrochent quelques survivants. Mais en dépit d'assauts répétés et de violents corps à corps, cette position ne peut être enlevée. En effet, l'état-major français, par crainte d'une contre-attaque, maintient l'ordre de bombarder cette position. Finalement, cette décision n'accroît qu'un peu plus les pertes humaines. L'ennemi qui se cramponne à cet objectif est décimé ainsi que les combattants français parvenus à cette position. Cet échec est ainsi consigné dans le JMO du 336^e RI : "A 14 heures, le régiment attaque, 24^e Cie en tête. Cette attaque est repoussée après que quelques hommes de cette compagnie, qui avaient pu prendre pied dans la tranchée ennemie, aient été tués. Une autre section de la 24^e Cie est fauchée par les mitrailleuses. A 16h30, nouvelle attaque (conduite) par la 20^e Cie : à 20 mètres de la tranchée française, cette section ne peut plus s'avancer, elle rentre après de nombreuses pertes". On dénombre ainsi 58 tués et 246 blessés.

Lundi 8 mars :

Le mauvais temps rend difficile les tirs de brèche d'autant que comme le relate le compte-rendu de l'artillerie, "les munitions manquent pour reprendre l'attaque". Dès lors, "le travail des brèches n'était même pas entamé et ne pouvait l'être". Pour ces raisons et à cause de l'état de fatigue de ses hommes, le lieutenant Jadé, commandant la 18^e Cie - prévue pour être lancée dans la fournaise - obtient finalement du commandement l'autorisation d'être relevé.

Mardi 9 mars :

Aussi mauvaises que celles de la veille, les conditions météorologiques entravent le mouvement offensif français. "Le vent violent rend les tirs difficiles à cause des écarts probables ; il faut donc tirer un grand nombre d'obus pour arriver au résultat cherché". Soutenue par les autres compagnies, la 21^e Cie attaque à 16h30, baïonnette au canon. Mais, "cet assaut est repoussé par le feu violent de l'ennemi et en particulier celui des mitrailleuses"². Grâce au rapport de la division, il est flagrant que cette attaque n'augure aucun résultat notable. "A 16h30, l'artillerie allonge le tir mais l'infanterie ne sort pas des tranchées. Le colonel commandant la 120^e brigade, prévient qu'il va faire tirer sur nos propres tranchées, si l'on ne sort pas. Devant cette menace, le commandant et les chefs de section essaient d'entraîner leurs hommes en sortant eux-mêmes les premiers de la tranchée, mais ils ne sont pas suivis. Le commandant du 336^e demande à renouveler la tentative qui vient d'avorter en opérant le lendemain par surprise à 5 heures".

Au soir de ce nouvel échec, il est prévu un autre assaut lancé cette fois à 5 heures du matin. Dans l'obscurité et sous la neige, les hommes doivent s'élancer et enlever d'un bond les lignes adverses. Mais, comme le relate le JMO de la 60^e Division, la réalité est loin de ces considérations. "Pendant la nuit nos troupes exécutent des feux d'infanterie et de mitrailleuses sur les brèches pour empêcher les Allemands de les réparer. Cette tirailleurie incessante a pour effet de laisser l'ennemi sur ses gardes de sorte qu'au matin

dès que les hommes sortent la tête hors de la tranchée, ils sont sabrés par les balles et éclairés par des fusées éclairantes. Dans ces conditions, il n'est pas possible de les faire sortir ; les officiers, les sous-officiers, ont beau payer d'exemple, crier, menacer même de brûler la cervelle aux récalcitrants, rien n'y fait... Dans ces conditions, il faut abandonner l'attaque, on se borne à prendre le nom des caporaux et des hommes qui ont refusé de marcher et qui seront traduits en Conseil de guerre".

Le lieutenant Morvan, commandant la 21^e Cie, a en effet porté plainte pour "refus d'obéissance". Cette qualification portée par cet officier devient "refus d'obéissance en présence de l'ennemi" qui selon le Code de justice militaire est passible de la peine de mort. Lors du procès de réhabilitation de mars 1934, au regard de la conduite irréprochable et de la bravoure manifestées depuis le début de la guerre, la Cour spéciale de justice militaire ne retiendra finalement que l'épuisement physique et moral des condamnés au moment des faits

La mémoire de la tragédie des caporaux de Souain :

Ce drame, qui ne fut pas le seul au cours de la Grande Guerre, fut sans nul doute le plus médiatisé, défrayant la chronique et provoquant bien des polémiques. Menée par Blanche Maupas, veuve du caporal Maupas, la lutte pour réhabiliter la mémoire des quatre condamnés sera âpre et suscitera souvent des discussions juridiques houleuses et d'imposantes manifestations. L'inhumation du caporal Maupas à Sartilly en 1923, celle du caporal Lechat à Le Ferré (Ile-et-Vilaine) en 1924, puis l'érection du mémorial dédié aux caporaux dans le cimetière de Sartilly en 1925 rassemblent des milliers de sympathisants, de nombreux syndicats, dont celui des enseignants, des associations comme la Ligue des Droits de l'Homme et de nombreux anciens combattants.

Une fois, la réhabilitation prononcée, la mémoire du drame de Souain se perpétue encore par la publication d'ouvrages dont "le fusillé" de Blanche Maupas en 1934, réédité en 1996, ou la réalisation de film comme le célèbre long-métrage de Stanley Kubrick "Les sentiers de la gloire" en 1957 qui s'inspire notamment de l'affaire de Souain.

A la fin du XX^e siècle, cette mémoire militante et oubliée des fusillés pour l'exemple suscite un nouvel intérêt au sein de l'opinion publique. Depuis 1994, les municipalités concernées par ce drame prennent conscience de ce patrimoine historique et mémoriel. Ainsi sont inaugurés des rues³, comme celle à Sartilly en 1994, une école Blanche et Théophile Maupas à Percy en 1999, une place Théophile Maupas au Chefresne en 2001, une école Blanche Maupas à Sartilly en 2002 (inauguration bien discrète qui se fit conjointement à celle de l'agrandissement de cette même école). Outre des travaux universitaires, l'exposition à Sartilly en 1994 s'est attachée, pour la première fois, à proposer une vision objective et apaisée du drame de Souain en présentant les documents familiaux des descendants retrouvés de ces fusillés.

¹ SHD 26N378/1 - JMO de la 60^e DI

² SHD 26N754 - JMO du 336^e RI

³ Dès 1933, il est inauguré une rue caporal Maupas à Villeurbanne, puis une autre à Brehal en 1970.

En 1996 paraît le premier livre consacré aux caporaux⁴ avec des témoignages et documents inédits. En 2004, au cours d'une imposante cérémonie, est apposée une plaque mémoriale scellée dans le cimetière de Le Ferré. Les départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine, longtemps silencieux sur ce drame s'investissent dans la transmission de ces souvenirs. Des expositions sont ainsi proposées dans de nombreux collèges et lycées. La télévision élargit ces événements par la diffusion de reportages ou documentaires. Le théâtre renforce l'aspect émotionnel et dramatique avec *"Blanche Maupas, l'Amour fusillé"*, pièce de Jean-Paul Alègre, présentée près de Sartilly en 2002, près du Chefresne en 2003. Le lendemain de la dernière représentation, le glas est sonné au Chefresne (glas refusé en 1915) et le nom du caporal Maupas est inscrit au tableau d'honneur des soldats dans la mairie. En 2007, un monument est érigé à Suippes, là où ils furent jugés et exécutés. En 2008, c'est au chef de l'Etat de reconnaître le souvenir et les souffrances des fusillés *"beaucoup de ceux qui furent exécutés alors ne s'étaient pas déshonorés, n'avaient pas été des lâches, mais simplement, ils étaient allés à l'extrême limite de leurs forces"*⁵.

Peu à peu, à mesure que la médiatisation atteint le profond des campagnes et des familles, de nouveaux témoignages resurgissent. Il nous semble ainsi intéressant de terminer cet article sur celui qui fut désigné pour commander le peloton d'exécution en ce jour de mars 1915.

Le drame de Souain à la lumière du témoignage de Marcel Pitraye :

Né le 29 juillet 1891 à Fierville (Calvados) de parents jardinier et couturière, Marcel Pitraye embrasse la carrière militaire. En 1909, il s'engage dans les tirailleurs algériens. Après avoir rejoint le 1^{er} RTA à Blida, il est nommé caporal. En 1911, il est affecté au 136^e RI de Saint-Lô où il devient, en 1913, sergent-fourrier. C'est au sein de cette unité que la mobilisation puis le départ vers les frontières le surprend. Le 10 août 1914, il quitte Saint-Lô au sein du 336^e RI. Nommé adjudant au 1^{er} novembre 1914⁶, il seconde l'officier de la 20^e Cie du 336^e RI lors de l'attaque du Moulin de Souain. Le 7 mars à 16h 30, sa compagnie attaque mais à 20 mètres des tranchées adverses, il est obligé de reculer après d'importantes pertes. Le 8 mars, sa compagnie est relevée. Les 9 et 10 mars, il est à nouveau à la tête de ses hommes pour conduire l'assaut dont nous connaissons les tragiques conséquences.

Adjudant respecté et ne faisant pas partie de la même compagnie que les condamnés⁷, il est désigné par sa hiérarchie pour appliquer la sentence du Conseil de guerre. Il est difficile de connaître ou d'imaginer les réactions personnelles de celui qui appliqua les ordres prescrits. Pourtant, quelles ont pu être ses pensées quand ont retenti les coups de feu, puis les jours suivants lorsque les détails du refus d'obéissance furent mieux connus, et enfin lorsque revenu à la vie civile en 1931 s'ouvre le procès de réhabilitation ? Il n'y aura sans doute jamais de réponses précises. Seulement, certains éléments de sa biographie nous permettent de mieux connaître son regard sur ce drame.

En mars 1915, l'adjudant Pitraye est âgé de 23 ans. Père d'un petit garçon de deux ans au moment du drame, celui-ci se souvient plus tard que *"Notre père n'a pas pu sortir indemne de cette guerre, marqué à jamais par cette vie des tranchées, ce dont il ne parlait jamais. Il faut aussi ajouter qu'il a commandé un peloton d'exécution de déserteurs, et que le sursis à l'exécution est arrivé après que les condamnés furent abattus"*. Relevons le terme *"déserteurs"*. Les rumeurs circulaient dans les tranchées, mais parfois déformées, et il est possible que l'adjudant Pitraye croyait de bonne foi être face à des déserteurs, lui qui avait attaqué le 7 mars dans des conditions terribles ! Quant au sursis, c'est une rumeur récurrente pour une exécution mais fautive pour les caporaux.

Après le drame de Souain, il rejoint le 20^e RI. Evacué pour maladie, il quitte définitivement le front en 1917. La guerre terminée, sa carrière militaire se poursuit en Afrique. Devenu adjudant-chef en 1923, il est rayé des cadres en 1931. *"Secret et parlant peu... un caractère affirmé et autoritaire, aimant être obéi et respecté, et respectant la hiérarchie. Mais au fond de lui tendre et sentimental"*, il décède à Trois-Monts en 1970 sans jamais évoquer, auprès de ses proches, le drame de Souain.

En dépit des documents et témoignages connus, nous ignorons encore le déroulement du Conseil de guerre du 16 mars 1915, nous le connaissons en 2015 lorsque les archives seront accessibles au public. En attendant, nous essayons de reconstituer un puzzle qui, certes est incomplet, mais nous permet de mieux saisir les réalités de la tragédie humaine de Souain.

Jacqueline Laisné et Franck Beaupérin



Photo F. Beaupérin

Un détachement de la 20^e Compagnie de mitrailleuses du 336^e RI. L'adjudant-chef Pitraye est à l'extrême droite

⁴ J. Laisné, Pour l'honneur de Théo et des caporaux de Souain fusillés le 17 mars 1915, Editions Isoète, 1996

Ouvrage réédité en 2002 : Fusillés pour l'exemple – Les caporaux de Souain, 17 mars 1915, Editions Suttone

⁵ Discours du Président Nicolas Sarkozy prononcé le 11 novembre lors de la cérémonie internationale à Douaumont

⁶ Tous les renseignements concernant Marcel Pitraye proviennent de sa biographie *"le goupillon, et la pendule"* écrit par son fils Jean-Claude Pitraye que nous remercions vivement.

⁷ Les caporaux font partie de la 21^e compagnie.

Lettres de guerre du Chef de Bataillon Benjamin SIMONET

Les lettres qui suivent retracent un épisode de la 1^{ère} offensive de Champagne en février-mars 1915. Leur auteur commande un bataillon d'infanterie. Il s'agit donc d'un officier qui comprend ce qui se passe localement et qui vit très concrètement les souffrances des poilus. Et ses lettres témoignent du désespoir de beaucoup d'officiers de troupe devant les ordres qu'ils recevaient des états-majors.

Né en 1872 à NANCY, Benjamin Simonet s'engage, passe par Saint-Maixent, en sort sous-lieutenant en 1897. En août 1914, Il est capitaine au 142^e RI à Lodève. Le 24 février 1915, le chef de bataillon Simonet arrive à Chalons-sur-Marne, à la tête du 1^{er} bataillon, venant de Picardie. Son bataillon cantonne successivement à Fagnières, à Somme-Vesle du 25 au 26 fév., à Cuperly du 27 fév. au 4 mars, à l'Epine du 4 au 9 mars, pour assurer la garde du PC du 16^{ème} C.A., à Somme-Tourbe le 9 mars, à Wargemoulin les 10 et 11 mars. Il monte en ligne le 11 mars au soir :

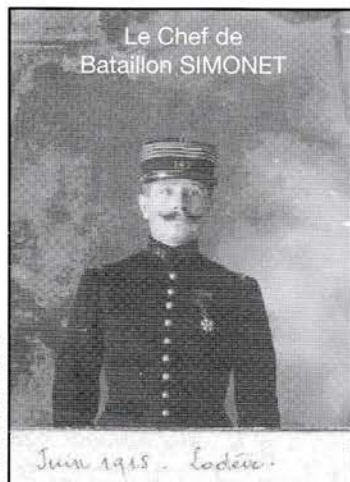


Photo A. Simonet

Blessé et évacué le 26 mars 1915.

Après sa convalescence, il part pour le front d'Orient en août 1915. Il rejoint les rangs du 176^e RI, puis du 1^{er} Régiment de Marche d'Afrique ; enfin, il commande le 40^e RI, régiment avec lequel il termine la campagne en juin 1919 en Bessarabie, en combattant l'Armée Rouge. Ses lettres de 1914 et 1915 ont été publiées sous le titre "Franchise Militaire – De la bataille des frontières aux combats de Champagne". Nous remercions son petit-fils, le Contrôleur Général des Armées Alain Simonet de nous en avoir permis la publication.

A 11h (du soir), nous nous mettions en route par une nuit d'un noir d'encre, et reprenions le chemin suivi dans la journée (pour la reconnaissance). Mais la nuit, les convois incessants dans les deux sens, la boue épaisse et gluante, des arrêts continuels, ne pouvaient que rendre plus fatigant le trajet. Comme j'étais le dernier bataillon du régiment, je suivais docilement mon prédécesseur. Mal m'en a pris. Un commandant de compagnie du bataillon qui me précédait perdit la liaison avec la compagnie devant lui et nous voilà perdus. Il était 5h1/2 du matin, le jour commençait à poindre. Je ne voulais pas exposer mon bataillon à découvert en plein jour. Il eut été vite décimé. Aussi je revins sur mes pas et recherchais un boyau qui me conduisait à l'abri vers la position à occuper. Je le trouvai mais obliquai trop à droite, et finalement, j'ai passé la matinée à rechercher tout mon monde dans un labyrinthe inextricable.

Pendant ce temps, l'attaque décidée pour ce matin, 10h50, par le commandant de corps d'armée se préparait. D'après l'ordre du lieutenant-colonel, mon bataillon restait en réserve tandis que les 2^e et 3^e bataillons attaquaient.

L'artillerie commençait à tirer à 7h. Et à peine les deux chefs de bataillon avaient-ils pu mettre leurs compagnies – non sans peine – dans les boyaux, que l'ordre arrivait d'avancer l'attaque de vingt minutes. On n'avait pu arrêter le dispositif à prendre ni examiner soigneusement le terrain à parcourir. Bref, préparation tout à fait insuffisante, comme c'est l'habitude au 16^e Corps. De plus, hommes fatigués d'une nuit de marche sans sommeil. Enfin aucun ordre précis du lieutenant-colonel.

14 mars :

L'attaque d'avant-hier ayant échoué, faute de préparation, comme toujours, fut renouvelée hier matin dans les mêmes conditions défavorables, sur ordre du général commandant le corps d'armée. Comme les 2^e et 3^e bataillons n'avaient pu quitter leurs positions, ils durent renouveler leurs tentatives, tandis que je restais en réserve. J'ai pu, d'un coin de boyau, assister à toute la scène, atroce, qui se déroulait à 800 m devant moi, sous les rafales ininterrompues des marmites. Comme la veille, les compagnies à peine sorties de leurs tranchées ont été arrêtées par le feu de l'infanterie, des mitrailleuses, des canons-révolvers des Boches abrités dans leurs trous, fusillés dans le dos par d'autres Boches qu'on n'avait pu déloger de leur position, écrasés par les rafales d'artillerie. Le mouvement a été arrêté net et l'on ne put se maintenir sur le terrain. A gauche, les Marocains lâchaient pied, à droite le 122^e, plus tard, écopait aussi.

C'est atroce ! Penser que tant de vies humaines sont sacrifiées inutilement par des généraux qui ordonnent une attaque sans avoir rien fait pour la faire réussir !...

Et ce matin, l'atroce spectacle d'avant-hier, d'hier, nous a été donné. C'est le 122^e qui avait reçu l'ordre d'attaquer ; le 142^e prêt à l'appuyer en cas de succès ! Pauvre 122^e ! Je viens comme hier d'assister à la scène en amateur. Elle se déroula dans les mêmes conditions avec le même insuccès...

Je ne parle pas de la fatigue physique, des conditions matérielles d'existence, du danger. Tout cela, c'est la guerre, et je voudrais souffrir dix fois plus, si je sentais l'utilité de ces fatigues, de ces dangers... Et tous, officiers de troupe, nous souffrons de la même souffrance morale, parce que, seuls, nous nous rendons compte de l'impossibilité de la tâche qu'on nous impose, de l'effet déprimant de tant de pertes inutiles. Nous cherchons à exalter le moral de nos hommes ; on s'acharne à le détruire.

15 mars :

Mon état d'esprit ne changera pas tant que je ferai les navrantes constatations que bientôt huit mois de guerre m'ont permis de faire. Et pourtant Dieu sait si je suis soldat dans l'âme et si j'ai le culte de la discipline ! Mais il est des choses qui sautent aux yeux et qui sont criminelles dans leur but et dans leur résultat ! Et cette façon de faire la guerre au 16^e Corps, depuis le début de la campagne, est de ces choses. Elle fait sacrifier sans résultat des milliers de vies humaines, parce qu'elle est contraire à tout principe de guerre et dictée soit par la suffisance inepte d'un T..., soit par l'ambition aveugle d'un G...

... En attendant, je t'écris dans ma cave. Un abri creusé dans la craie par le Boche et pris sur eux, avec le reste de la position... Ces tranchées ont coûté cher à prendre, mais les Boches ont encore plus payé que le 110^e et le 128^e qui, voici huit jours, ont enlevé la position. On marche sur les cadavres, on a fait des parapets de cadavres sur lesquels on s'appuie ; et devant les parapets, dans les champs environnants, ce sont des piles de cadavres... Et pourtant, tant la guerre rend le cœur dur, je ne ressens aucune impression à la vue de tous ces cadavres. Je les coudoie, je les foule, je les touche sans la moindre impression pénible ! Quelle horrible chose, la guerre !

Hier soir, on nous prévenait que les Boches se préparaient à nous attaquer. J'ai fait le tour de mon secteur, donné mes ordres. Puis, dans la nuit, j'ai fait une ronde pour m'assurer que chacun était à son poste. J'ai causé, ri avec les hommes afin de connaître leur état d'esprit. Et tous m'ont dit : "Vous pouvez compter sur nous, mon commandant. On tiendra tant que vous voulez..."

16 mars :

Après t'avoir écrit hier, j'ai parcouru mon secteur pour voir mes officiers, causé avec mes hommes, les remonter d'un sourire ou d'un mot... tout cela sous un bombardement incessant qui fait plus de bruit que de mal...

A 11h (*du soir*), j'étais appelé par le lieutenant-colonel. Le régiment devait être relevé par le 122^e pour aller lui-même relever le 81^e. En un mot, on nous fait quitter un secteur que nous commençons à bien connaître pour aller occuper un autre que nous ne connaissons pas. Bien mieux ! la droite de mon bataillon touchait la gauche du 81^e, dans la même tranchée. Il suffisait de nous faire glisser à droite ; la relève était ainsi très rapide. Il a fallu descendre jusqu'aux réserves, par un boyau obstrué par les hommes du 53^e qui, après nous, va se faire casser, pour remonter ensuite, par un autre boyau, jusqu'à notre futur secteur. Le tout sous une pluie de marmites... Le résultat de ces va-et-vient savamment combinés par l'état-major, ce fut un retard tel que nous ne pouvons relever le 81^e avant ce soir...

20 mars :

Quel contraste, la guerre ! Hier une journée atroce, une journée d'enfer, avec les visions d'horreur, l'angoisse ; aujourd'hui, le calme absolu, avec le soleil, même le chant des oiseaux !...

Le secteur que j'avais à tenir était des plus difficiles... je le savais très facile à percer et trop étendu (800m) pour 600 fusils.

Avant-hier, 18, le bombardement avait continué presque sans interruption toute la nuit, me tuant et blessant une cinquantaine d'hommes.

A 5h du matin, je buvais mon café lorsqu'un soldat me crie : "*Les Allemands attaquent la 3^e compagnie !*" Comme je l'avais prescrit, je donne aussitôt l'ordre au lieutenant de la 1^{ère} compagnie de courir à sa compagnie et de se jeter avec elle sur les Boches. Mais ceux-ci avançaient dans le boyau qui soudait mon bataillon, en lançant des bombes à main. Les hommes de la 3^e compagnie, affolés, au lieu de résister, se laissent tuer ou prendre – et lorsque la 1^{ère} compagnie arrive au secours, elle se heurte dans le boyau à une barrière humaine qui reflue vers mon poste. En même temps, le canon tape dans cette cohue et fait un carnage. Si bien que les Allemands progressent, coupant ma 4^e compagnie qui se rend toute entière, sauf Casanova qui s'échappe par miracle et les deux lieutenants tous deux blessés sinon morts.

Voyant la 1^{ère} compagnie refluer, et surtout le danger pour toute la ligne d'être coupée, je cours en avant avec une fraction de la 1^{ère} compagnie... et j'arrive, avec des sacs de terre, à boucher le boyau...

22 mars :

Hier, à 8h du soir, j'ai été relevé... Mon pauvre bataillon est réduit à 200 hommes. Ce matin, j'ai fait reconstituer ce qui reste de trois de mes compagnies. Je n'ai plus que 3 officiers, des sous-lieutenants, plus de sous-officiers !

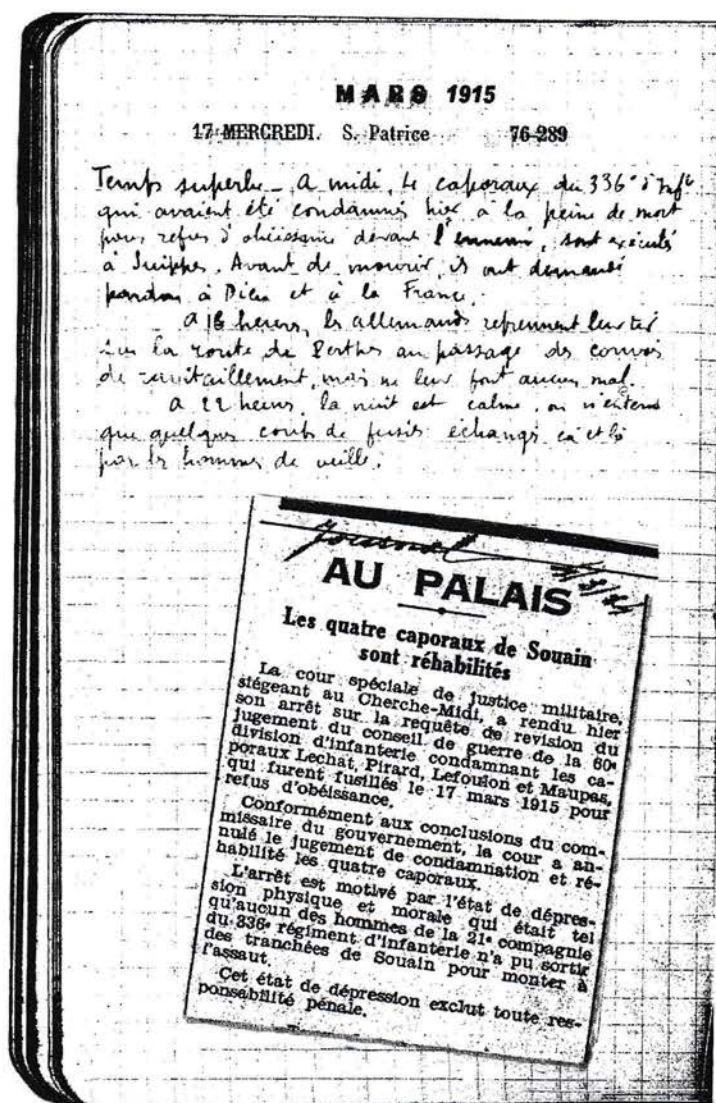
24 mars :

Pour remplacer mes pauvres soldats tombés les 18 et 19, on m'a donné, hier, deux compagnies du 41^e de marche, composées de réservistes, de réformés rappelés, tous bretons. Au fond, je suis content. Ces nouveaux éléments vont changer l'esprit de mes hommes ; l'opposition des méridionaux et des bretons apportera une certaine émulation que j'espère cultiver pour amener plus d'entrain. Mais tous ces braves gens n'ont pas encore vu le feu. Je me demande ce que cela va donner car nous repartons cette nuit en première ligne.



L'entonnoir du Moulin de Souain en 1915

CARNET DE GUERRE DU MARÉCHAL DES LOGIS PILLET



du 5^e Régiment d'Artillerie Lourde

(aimablement communiqué par son fils, M. Jacques Pillet).

Le 17 mars 1915, il consigne l'exécution des quatre caporaux comme une nouvelle sans importance, parmi d'autres.

Dix-neuf ans plus tard, elle reste cependant gravée dans sa mémoire, puisqu'il colle cet extrait de journal dans son carnet.

Parution récente

Le Graffiti des tranchées - Graffitis, sculptures et autres traces de la grande guerre. (format 220x300, 288 pages en couleurs). Ce livre est le résultat de 20 ans d'inventaire par l'association Soissonais 14-18. Photos et images d'archives révèlent un aspect méconnu de la guerre.

43 euros. Renseignement et commande : M. Pamart 03 23 55 17 18

A paraître

Tableau d'honneur de la Grande Guerre : les Editions Archives et Culture ont fait paraître, en 2 tomes, les portraits des militaires décorés lors de la guerre 1914-1918 et publiés à l'époque dans l'Illustration. Deux autres tomes ont paru en 2002 et 2003 avec des militaires qui n'avaient pas figuré dans l'Illustration. Un 5e tome est en préparation.

Les familles d'un militaire décoré de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire ou cités pour fait de guerre en 1914-1918, qui souhaiteraient que leur aïeul figure dans ce Tableau d'Honneur peuvent envoyer photo et éléments biographiques avant le 30 juillet 2009.

Avant envoi, se renseigner auprès des Editions Archives et Culture 26 bis rue Paul Barruel 75015 PARIS

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA 28^E BRIGADE

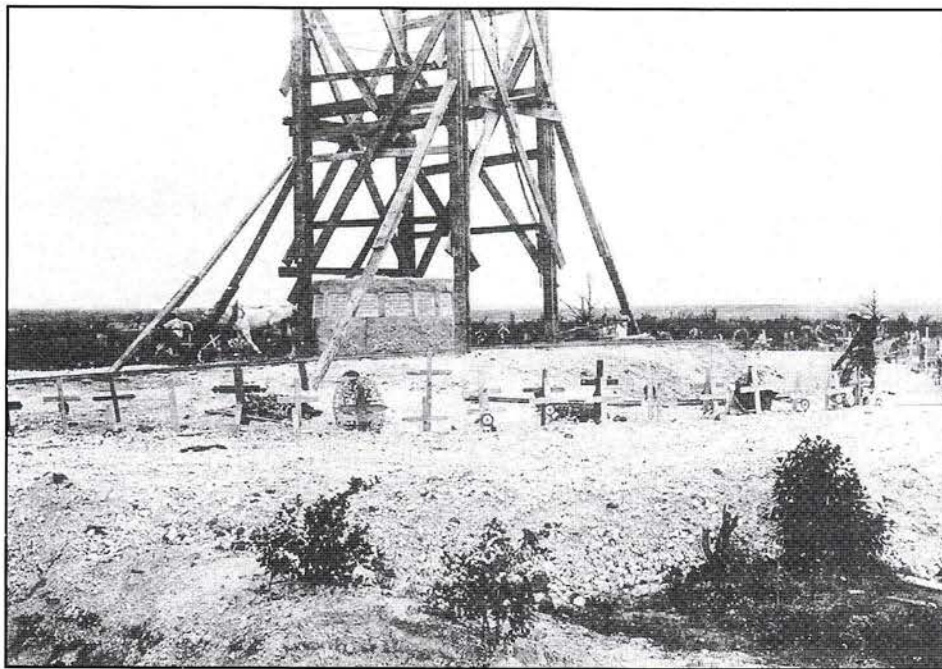
“ Calvaire du Père DONCOEUR ”

Au Nord de la route allant de SAINT-HILAIRE-LE-GRAND à SOUAIN, face à la Ferme des Wacques, au bout d'un simple chemin de terre menant à l'horizon, s'élève une imposante croix de pierre blanche, entourée de stèles disposées en cercle. Au centre de la croix une inscription " Aux Morts de la XXVIII^e Brigade". Sur les stèles un numéro, 35 pour celles de droite, 42 pour celles de gauche, et, dessous, des noms d'officiers, sous-officiers et soldats. Au sommet d'un mât flottent les trois couleurs... Monument, calvaire, nécropole ? C'est tout cela à la fois et au terme de son cheminement, pas à pas, le pèlerin (tout autre terme devient alors inconvenant), découvre sur ce coin de terre champenoise "l'organigramme pétrifié" de deux régiments, les 35^{ème} et 42^{ème} d'infanterie, morts au champ d'honneur lors des combats du 25 au 30 septembre 1915.

Mars-avril 1919, les 35^e et 42^e R.I. sont de retour à BELFORT, liesse et douleur à la fois : combien de compagnons d'armes sont restés sur le champ de bataille, sommairement ensevelis ou abandonnés sans sépulture !

Le Père DONCOEUR fait part aux familles des morts de son dessein d'édifier un calvaire monumental, à l'endroit même des combats sanglants de septembre 1915, et d'y rassembler, autour de leur Colonel, les officiers, sous-officiers et soldats tombés à ses côtés.

Un comité est constitué sous la présidence du député de BELFORT, M. Jean SAGET, une souscription est ouverte, les dons affluent; les pierres peuvent être commandées à la carrière d'EUVILLE en Lorraine. Le Père DONCOEUR est chargé officiellement de l'opération. Appel aux volontaires : **c'est alors que dix soldats acceptent de reporter leur démobilisation** pour accomplir cette ultime mission de relever les restes de leur camarades et de leur donner une sépulture digne de leur sacrifice. Ce sont le sergent GALTIER et les soldats MARLE, CLEMENT, PAICHEUR et RAGEAU du 35^{ème}, le sergent ARCHAMBEAU, les caporaux ETCHEVERRY, SANTI, les soldats THOMAS et DECREUZE du 42^e. Le Général commandant la Région militaire donne les autorisations nécessaires et, le 2 mai, le détachement arrive sur l'ancien champ de bataille et s'installe dans les ruines de la Ferme des Wacques. Les anciennes sapes sont aménagées, quelques baraques sont construites, les recherches commencent.



Construction du monument : "La Chèvre de bois"

Voici ce qu'écrivait Marcel SANTI⁽¹⁾ dans son "Carnet de balles" (textes inédits) :

"Sur le terrain, les fantassins de 1915 gisaient, depuis quatre ans, dans le chaos du champ de bataille, à la face du ciel, les camarades du 25 septembre, la plupart sans sépultures, massacrés de nouveau par la bataille tourbillonnante et dispersés aux chocs des explosions. Tout d'abord ceux hors de terre, puis les ensevelis approximativement par l'aumônier aux nuits de la bataille... Jour après jour avec méthode et beaucoup d'ordre, les recherches d'identification effectuées, les restes recueillis furent placés dans des caisses neuves de 75... Enfin nous dûmes réfectionner ou restaurer les gigantesques sépultures des fosses communes sur les emplacements des anciens "parallèles de départ" (900 morts en 3 heures !) et y ériger leurs croix gravées, plus au Nord fouiller les parapets des tranchées non nivelées et partout rechercher les corps isolés, les ossements disloqués parfois groupés, enchevêtrés et parfois superposés au parapet, jusqu'à trois couches ! Inhumér ces soldats immergés dans le moulin des Wacques, c'était atroce !"

⁽¹⁾ Marcel SANTI, classe 17, peintre officiel aux Armées, auteur de tableaux, dessins et lithographies consacrés à la Grande Guerre. Le Mémorial de VERDUN possède certaines de ses oeuvres. Il est décédé à NICE, en 1989.

Le camp baptisé le "TOUTIM", nom emprunté à l'argot, tant on y trouvait d'objets de toutes sortes, s'organise. Un renfort a été fourni à l'équipe de volontaires par la Région militaire : une douzaine de prisonniers autrichiens dont un contremaître charpentier du nom de WILHEME, précieuse recrue, ainsi qu'un détachement de "main d'œuvre de guerre" constitué d'Indochinois stationnés à SUIPPES. Deux chevaux, un mulet et... une vache complètent le dispositif. Le Père DONCOEUR, qui parle l'allemand dirige l'ensemble avec autorité, suscitant l'adhésion de tous. Aux instants de détente (les hommes sont jeunes et l'aumônier n'a pas 40 ans), la bonne humeur règne, ce qui n'exclut pas le sens du devoir : la Saint Paul avec son feu d'artifice est restée dans les mémoires, au point d'inquiéter les autorités.

Le monument se construit, une plateforme a été aménagée sur la cote 160 ; les pierres arrivent par chemin de fer à SUIPPES et sont acheminées par voie étroite, vestiges du réseau stratégique. La mise en place se fait non sans difficultés avec des moyens réduits : une "chèvre de bois" de 10 m de haut, œuvre de WILHEME l'Autrichien, fait merveille.

Cependant les familles, informées par le Père DONCOEUR de l'avancement des recherches, se rendent au camp des Wacques pour pouvoir enfin s'incliner, s'agenouiller et prier sur les tombes, les "vraies tombes" des leurs : moments douloureux au cours desquels la présence de l'aumônier est irremplaçable.

Le 25 septembre 1919, quatre ans après l'attaque de 1915, se déroulent les cérémonies d'inauguration du site, en présence du Général PETIT, ancien commandant du 42^e R.I. et de la 28^e Brigade ; de Monseigneur TISSIER, évêque de CHALONS, qui consacre le calvaire ; des officiers survivants de la brigade et plus de mille pèlerins, anciens combattants et familles. Un détachement des 35^e et 42^e R.I. rend les honneurs...

L'œuvre voulue et menée par le Père DONCOEUR était achevée.

Laissons conclure Marcel SANTI par quelques lignes extraites à nouveau du "Carnet de balles".

"Quand nous nous sommes séparés, que notre grande œuvre s'érigait triomphale et rayonnante de force pour des générations, éblouissante de blancheur sous nos yeux, je me suis mis à pleurer comme une fille... des larmes d'orgueilleuse fierté!... Je ne pense pas que nous aurions

pu faire quelque chose de plus grand, à 20 ans, après nos terribles combats, pour remercier le Ciel d'avoir été épargnés".

Après l'inauguration le Calvaire et le cimetière sont confiés à l'œuvre du Souvenir Français. En 1922 lors de la création du cimetière national de la Crouée à SOUAIN, le maintien du "cimetière de Wacques" fut accordé par le Ministère des Pensions. Ce n'est qu'en 1931 que les ultimes formalités de régularisation concernant l'acquisition des terrains furent accomplies : les propriétaires, MM. GOULET-TURPIN, de Reims, TOEUT et MARCHAND, de Saint-Hilaire, les cédant à titre gratuit.



Photo M. Godin

Ferme des Wacques - La Chapelle du Bivouac en 1919

Depuis 1945 le Service des nécropoles militaires assure son entretien. Le récent aménagement paysager du site met en valeur la sobre beauté du monument.

Par ailleurs les stèles élevées par les 44^e et 60^e R.I. de la 27^e brigade, à l'Ouest du calvaire, et qui se trouvaient, par suite d'un remembrement, inaccessibles, ont été transportées et réédifiées à l'entrée du cimetière. La "Division des As" est réunie dans sa gloire posthume. Seul point noir : l'accès du lieu est difficile en automobile, par temps humide, le chemin communal n'étant pas revêtu. Pour ceux que la marche n'effraie pas, il y a un bon kilomètre, celui qu'ont eu à parcourir les braves pour donner l'assaut.

N. Méry

LE PÈRE DONCOEUR

Né le 6 septembre 1880 à NANTES, Paul DONCOEUR entre en 1898 au noviciat des Jésuites à AMIENS. Exilé en 1902 par l'application de la loi sur les congrégations, il poursuit ses études en Belgique, est ordonné prêtre en 1912 et enseigne comme professeur de théologie et philosophie.

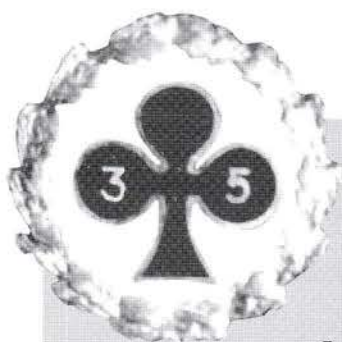
En 1914, à la mobilisation, bien que déclaré réformé, il rentre en France et obtient de servir comme aumônier auxiliaire au 115^e R.I. Il reçoit le baptême du feu le 15 septembre à TRACY-LE-VAL au Sud de NOYON. Resté auprès des blessés, il est fait prisonnier mais obtient son rapatriement par la Suisse le 28 novembre. Affecté à la 28^e brigade qu'il rejoint le 26 décembre à VIC-SUR-AISNE, il est de toutes les batailles, exerçant héroïquement son ministère : l' AISNE et la CHAMPAGNE en 1915, VERDUN et la SOMME en 1916 où il est blessé. REIMS et, à nouveau VERDUN en 1917, l'YSER, REIMS et la CHAMPAGNE en 1918.

Titulaire de six citations dont trois à l'ordre de l'Armée, fait chevalier de la Légion d'Honneur sur le front des troupes le 5 juillet 1916, il est promu officier en 1921.



Photo M. Godin

Le père DONCOEUR devant le Gourbi de la Ferme des Wacques en 1919



Le 35^e RI, régiment de Belfort, forme avec le 42^e RI la 28^e brigade. Engagé en 1914 dans la bataille des frontières à Mulhouse, il participe ensuite à la bataille de l'Ourcq. On le retrouve en 1915 dans l'Aisne, à Crouy et Quennevières.

*Le 25 septembre 1915, il participe à l'offensive de Champagne à l'ouest de **Souain**. En 1916 il est à Verdun, puis dans la Somme. En 1917, lors de l'offensive Nivelle, il combat à Bermericourt au nord de Reims, puis à nouveau à Verdun. En 1918, il participe à la seconde bataille de la Marne près de Reims, puis lors de l'offensive du 26 septembre de la IV^e armée du Général Gouraud, il s'empare de **Tahure** et poursuit vers **Orfeuil**. Titulaire de 4 citations à l'ordre de l'armée, il obtient le port de la fourragère aux couleurs de la médaille militaire.*

*En 1940, il combat sur l'Aisne, entre **Rethel et Attigny**, repousse l'attaque allemande du 9 juin, capture 350 prisonniers et ne quitte sa position que sur l'ordre de repli donné à sa division.*



LE SERVICE DE SANTÉ DANS LA DEUXIÈME BATAILLE DE CHAMPAGNE

Par le Médecin en chef (cr) Jean-Jacques FERRANDIS
Conservateur honoraire du musée du Service de santé des armées au Val-de-Grâce
Vice-président de la Société Française d'Histoire de la Médecine



Photo Musée Val de Grâce

Un défi à relever : de l'imprécision initiale à une logistique performante

Dans un précédent article, nous avons développé les principales raisons du désastre sanitaire dans les armées françaises, lors des premiers mois de la guerre de 1914-1918. L'offensive à outrance, décidée par le général en Chef, fut immédiatement stoppée par les mitrailleuses et les obus allemands. La retraite ne permit pas au Service de santé d'établir des postes fixes de recueil et de traitement ou d'utiliser les formations hospitalières mises sur pied par la Croix-Rouge. Les pertes furent nombreuses. Contrairement aux prévisions trop optimistes, qui se révélèrent erronées, les blessures dues aux éclats d'obus furent d'une gravité extrême. Rappelons que sur 855 254 blessés évacués vers la Zone de l'Intérieur, d'août 1914 à la fin 1915, il y eut 75 % de blessures par éclats d'obus et de grenades, seulement 23 % par balles et 2 % par autres agents, alors qu'on attendait des blessures quasi exclusivement causées par des balles de petit calibre. Les chirurgiens du front devaient se borner à distinguer les cas ayant besoin d'être pansés de ceux qui devaient être opérés à l'arrière dans les hôpitaux bien équipés de l'infrastructure. On avait surtout réduit le rôle du poste de secours à celui d'un « atelier d'emballage aseptique » et d'un « bureau d'expédition vers l'Arrière ». Après le transport par les brancardiers, le médecin de bataillon devait se borner à un examen du blessé et à un nettoyage à sec, tout en badigeonnant le pourtour de la plaie de teinture d'iode, puis procéder à un emballage dans un pansement.

La dernière difficulté et non la moindre, fut l'apparition à la fin octobre 1914, d'une épidémie de fièvres typhoïdes. À « l'épidémie de blessés », succédait une épidémie d'une maladie redoutable survenant chez des soldats qui étaient loin d'avoir tous été vaccinés. Cette épidémie toucha

particulièrement la IV^e armée.

Dès le 15 octobre 1914, une nouvelle logistique santé fut décidée. Les chirurgiens les plus expérimentés furent affectés au plus près des lignes, afin de traiter le maximum de blessés, le plus vite possible, dans des structures hospitalières performantes. Ainsi, le relèvement et l'évacuation des blessés s'accéléchèrent dans les hôpitaux d'origines d'étapes (H.O.E.) échelonnés dans la partie arrière de la zone des armées. Le 1er juillet 1915, l'avocat lyonnais Justin Godart fut nommé Sous-secrétaire d'État au Service de santé des armées. Il restructura totalement le service, si bien que trois mois plus tard, au moment où débuta, le 25 septembre 1915, la seconde bataille de Champagne, le Service de santé aux armées pouvait faire la preuve de son efficacité, favorisée il est vrai par la stabilisation du front.

Durant la guerre de 1914-1918, la Champagne a été, on le sait, le théâtre de nombreux combats dont certains ont été qualifiés fort justement de « Batailles ». Ces batailles ont causé des pertes importantes dont de nombreux blessés. Dans cet article, nous limiterons notre propos à l'organisation du Service de santé dans la seconde bataille de Champagne et plus spécialement celui de la IV^e armée. L'offensive entre la vallée de la Suippes et la lisière ouest de la forêt d'Argonne, avait pour but de rompre les positions allemandes d'Aubérive à Ville-sur-Tourbe. Elle se solda par un échec. Le général de Castelnau commandant le Groupe d'armées du Centre fut chargé de l'offensive en Champagne. Il disposait de la 2^e armée à l'Est, commandée par le général Pétain et de la 4^e à l'Ouest, alors sous les ordres du général de Langle de Cary, prédécesseur de l'illustre général Gouraud. Le 29 septembre, l'attaque s'arrêta. Le 7 octobre, les pertes françaises s'élevaient à 138 576 tués, blessés et disparus. La première position allemande n'avait été conquise que sur 22 km et la seconde position seulement sur 12 km.

Le dispositif santé de la IV^e armée : du poste de secours aux hôpitaux

Le Poste de Secours

Le blessé, relevé le plus souvent par ses camarades de combat ou par les brancardiers, était mis à l'abri au relais de blessé ou directement au poste de secours régimentaire où il était examiné par un médecin, (souvent un médecin auxiliaire, interne en médecine). Le médecin aspirant Lucien Laby, élève de l'école du Service de santé militaire de Lyon, était le médecin du 294^e RI. Le régiment passa en première ligne le 27 septembre et attaqua la tranchée des Vandales, à l'ouest de la Ferme Navarin, relevant des éléments du 54^e RI et du Corps colonial. Les carnets de l'aspirant témoignent de la conduite héroïque de ce médecin auxiliaire durant les quatre années de guerre.

Il écrivait le lundi 27 septembre : « Réveil à 4 heures. Je vais seul en avant, à travers balles et marmites, reconnaître l'emplacement du régiment... »

Seul dans le noir avec des balles qui vous sifflent aux oreilles. Il y a de nombreux blessés - et tués. Le colonel Bonne et le lieutenant Wilhelm ont été tués hier. Mon commandant Babonneau est blessé à 9 heures : il a un poumon perforé par éclat d'obus. Il est vraiment admirable : tout le sommet du poumon gauche est en miettes et il ne laisse pas exhaler la moindre plainte. Il donne ses instructions à phrases entrecoupées et nous serre la main ; il est tout blanc.» Laby ajoute en note : « Quand le commandant Babonneau passe, sur son brancard, les poilus - qui sont à plat ventre car les balles sifflent dru - se dressent spontanément et présentent les armes, au garde à vous - c'est poignant »... « Déjeuner au Bois du Sultan dans une espèce de trou, garni de branchages, mais pas blindé du tout... J'écris ces lignes à 14h 30. Nous sommes là, Gilles et moi, assis par terre... Nous sommes encadrés à chaque instant par de gros obus à éclatement retardé...

A 17 heures, Roudoudou vient nous chercher car c'est devenu intenable : les murs en terre de notre trou s'écroulent ; un obus tombe sur un trou voisin de cinq mètres, poste de secours du 361^e : nous voyons un bras voler en l'air et tous les matériaux de la petite cabane - trois brancardiers sont tués - un curé aussi, je crois. Le docteur Chamart a une commotion, enseveli sous les décombres. Ah il n'est pas

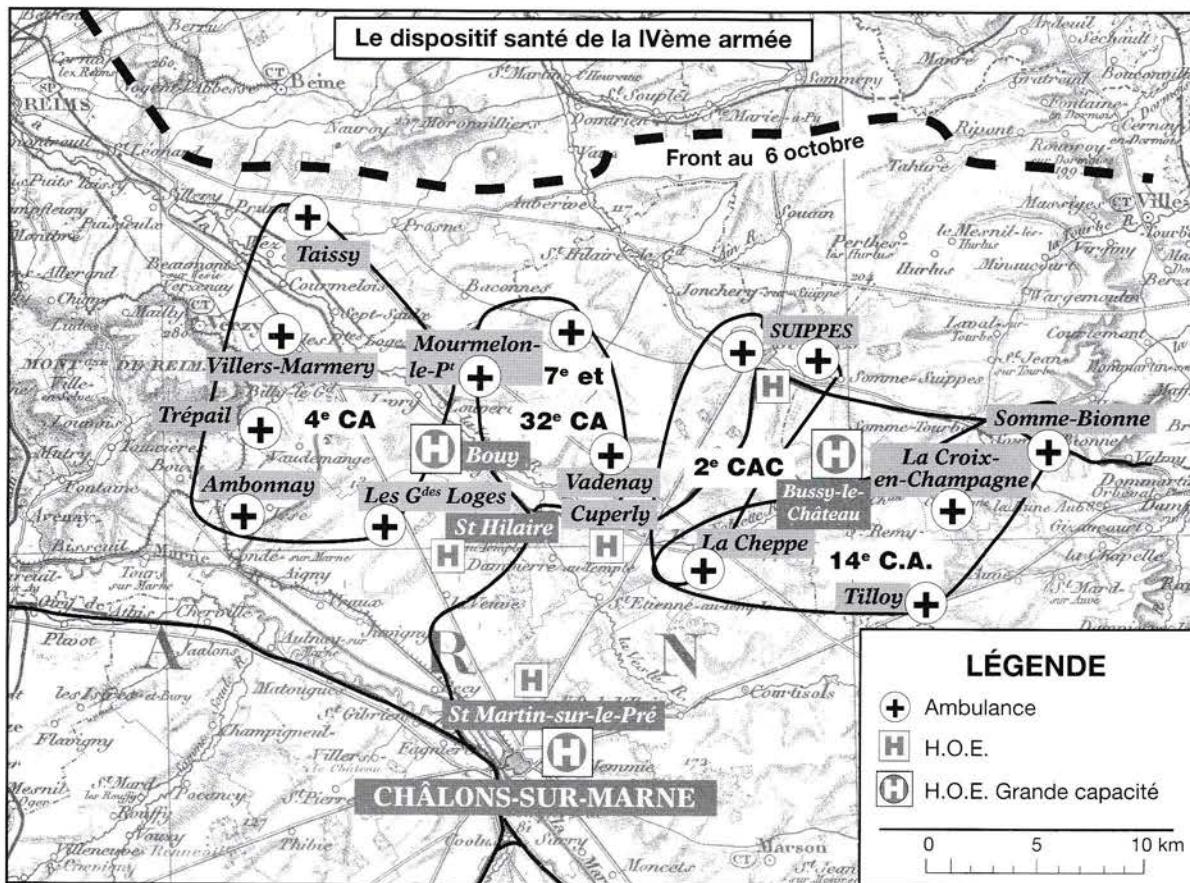
brillant ! le ferait-il au chiqué ? Il reste comme un gros tas, affalé au fond d'un boyau avec des yeux de merlan frit... Enfin on avance et on prend la ferme de Navarin... » Mardi 28 septembre : « Nous nous rendons à notre nouveau PS qui est à l'Est de la route nationale Souain-Sommepy, au niveau du Bois du Sultan, dans le boyau de Ratisbonne. Pour accéder à notre abri (bien blindé avec des rondins) nous sommes obligés de marcher sur une couche de cadavres boches : c'est inouï ce qu'il y en a : plein les boyaux. À un point que l'on ne peut pas mettre les pieds à côté... ». Le 5 octobre, un autre régiment, le 273^e RI attaqua entre la ferme Navarin et la butte de Souain. Ses pertes furent de 163 tués dont 9 officiers et 433 disparus ou prisonniers. On compta 480 blessés.

Quel était le rôle technique de ces postes de secours ? Le médecin devait : « remonter les blessés stupéfiés, couvrir les plaies d'un pansement aseptique, arrêter les hémorragies, immobiliser les fractures ; et pousser le plus vite possible le blessé vers l'Arrière. » (Mignon). Il était ensuite transporté par les brancardiers régimentaires (brancards puis brouette porte-brancard), jusqu'au poste évacuateur, où l'évacuation se poursuivait par automobile sanitaire jusqu'à la formation chirurgicale divisionnaire la plus proche.



BUSSY-LE-CHATEAU (Marne) — Hôpital d'Evacuation
Une des entrées sur la route de Courtisols

Bussy le Château - Hôpital d'Evacuation



Les Ambulances et Sections d'Hospitalisation

Pour ce qui concerne la IV^e armée, dont le médecin chef supérieur de santé était le médecin inspecteur Béchard, rappelons l'emplacement des formations chirurgicales au 1er septembre 1915 : (ambulances chirurgicales « A » et sections d'hospitalisation « SH »).

Pour le 14^e corps d'armée, les ambulances se trouvaient à La Cheppe (A 2/1, 3/1), Somme-Bionne (A 6/1, 9/1), La Croix-en-Champagne (A 5/1, 8/1, 10/10), Tilloy (A 10/10). Les sections d'hospitalisation étaient regroupées à La Croix-en-Champagne (SH 1/1, 2/1, 3/1, 4/1, 5/1 et 6/1). Pour le 2^e corps d'armée, les ambulances étaient installés à Nantivet-Suippes (A 2/5), Suippes (A 7/22, 11/5 et 2/60), La Cheppe (A 4/12), Maison Neuve (SH 1/2, 1/17). Les sections d'hospitalisation du 1^{er} corps se trouvaient à Nantivet-Suippes (SH 3/5), Suippes (SH 1/60, 2/60, 12/22).

Pour le 4^e Corps d'armée, les ambulances stationnaient à Mourmelon-le-Petit (A. 1/4 et 8/4), Thuisy (A 3/4), Villers-Marmery (A 5/4), Les Grandes Loges (A 6/4), Camp de Châlons (A 7/4), Trépail (A 16/4), Ambonnay (A 14/4, 1/91). Les sections d'hospitalisation se trouvaient à Mourmelon-le-Petit (SH 5/4 et 11/4), Thuisy (SH 4/4), Villers-Marmery (SH 6/4), Les Grandes Loges (SH 3/4), Camp de Châlons (SH 1/4) et Ambonnay (SH 2/4).

Pour le 7^e corps d'armée, les ambulances étaient à Mourmelon-le-Grand (A 4/7, 7/7), à la Ferme de Cuperly (A 3/7, 6/7, 4/37). Les sections d'hospitalisation à Cuperly (SH 2/37) et à la Ferme de Cuperly (SH 4/44, 2/154, 1/37).

Pour le 32^e corps d'armée, on trouvait les ambulances à Mourmelon-le-Grand (A 1/6 et 3/54), Camp de Châlons (A 19/6), Ferme de Vadenay (A 6/6, 13/11). Les sections d'hospitalisation étaient à Mourmelon-le-Grand (SH 10/6, 7/6), au Camp de Châlons (SH 6/6), à la Ferme de Vadenay (SH 4/6, 11/7, 12/7).

Les Hôpitaux d'Origine d'Etapes

Dans les ambulances chirurgicales de premier échelon, le triage des blessés orientait ceux-ci, vers les hôpitaux de l'Avant, situés dans la Zone des Etapes. Les blessés présentant une urgence chirurgicale étaient opérés à l'H.O.E. Les autres étaient évacués par trains sanitaires vers les hôpitaux de l'Intérieur, à l'exception des petits blessés, hospitalisés et traités dans les dépôts d'éclopés, gages d'un retour prompt à l'unité.

Les éléments d'étapes de la IV^e armée étaient installés au Camp de Châlons (A 2/9 et 8/9), Châlons-sur-Marne (A 15/9, 16/11, 15/12, 15/16, 3/82, 16/17, 13/18, 14/18, 9/22, 14/22), à Saint Martin-sur-le-Pré (A 4/17), Cuperly (A 7/2), à Saint Hilaire-au-Temple (A 3/60), Bussy-le-Château (A 10/17), Suippes (A 10/11), Cuperly (A 14/21), Bouy (A 12/8).

Les sections d'hospitalisation des étapes se trouvaient au Camp de Châlons (SH 3/9), à Bouy (SH 11/11) Châlons-sur-Marne (SH 7/9, 12/13, 10/22), Saint Martin-sur-le-Pré (SH 7/18), Suippes (SH 8/12).

Les Hôpitaux d'Origines d'Etapes de grande capacité, servis par des personnels aguerris étaient déployés à Bussy-le-Château (H.O.E. 1), à Bouy (H.O.E. 13), à Châlons-sur-Marne (H.O.E. 33) et à Troyes (H.O.E. 38). Ces Hôpitaux étaient renforcés par l'adjonction des ambulances chirurgicales automobiles à Bouy (autochir 5) et à Bussy-le-Château (autochir 12).

Il serait trop long, dans cet article, de décrire le fonctionnement de chacune des ambulances durant la bataille. À titre d'exemple, nous rappellerons l'activité de l'H.O.E. 13, installé à Bouy, en reproduisant son journal des marches et opérations : « 28 août. Installation des baraquements de l'H.O.E. 13 pour 1200 (blessés) assis et 800 couchés - 12 août.

La partie évacuation est entièrement terminée - 25 septembre. Visite du Sous Secrétaire d'État, 1er jour de fonctionnement de l'H.O.E. 13. Les blessés commencent à affluer à partir de 18 h. À partir de ce moment, aucun arrêt ne se manifeste. À minuit, en plein branle-bas d'automobiles amenant les blessés, le triage, les pansements, les injections antitétaniques et la distribution des aliments, visite de Mr le S/Secrétaire d'État qui, accompagné du préfet de la Marne et du médecin major Duguet, visite l'hôpital. Il est frappé de l'ordre qui règne dans la succession des automobiles, du déchargement rapide des blessés et quitte l'H.O.E. après avoir félicité le médecin chef de pouvoir tenir pied à tout. Le nombre des entrées a été de 2 642 jusqu'à minuit dont 74 officiers. À ce chiffre de présence, il faut ajouter 38, déjà à l'hôpital 33. Voici par jour le détail des évacuations : 25 sept. 302, 26 sept. 1552, 27 sept. 1689 (1357+332), 28 sept. 336 (dont 30 Allemands), 29 sept. 1, 30 sept. 294, 1^{er} oct. 344, 2 oct. 309, 3 oct. 100, 4 oct. 333, 5 oct. 392, 6 oct. 182, 7 oct. 7, 8 oct. 130, 9 oct. 25, 10 oct. 21 ».

On peut noter les différentes phases de la bataille avec la coupure du 6 octobre. L'H.O.E. a cessé son fonctionnement à Bouy, le 19 octobre. Du 25 septembre au 19 octobre, il a mis en condition d'évacuation et évacué 6448 blessés. On peut aussi noter le dynamisme du Sous Secrétaire d'État au Service de santé, Justin Godart, vérifiant lui-même sur le terrain, le fonctionnement de la nouvelle logistique santé qui entraînait véritablement en application à l'occasion de cette bataille. Rappelons que Justin Godart venait juste d'être nommé, le 1^{er} juillet 1915.

Pour ce qui concerne l'H.O.E. 33, mis sur pied à Châlons-sur-Marne, le mouvement des blessés et malades pendant le mois de septembre a été le suivant : le service de triage a reçu 4994 blessés ou malades dont 4 304 à Troyes-Ville et 690 à Croncels. Parmi ces blessés triés, 153 ont été gardés et traités par l'H.O.E. 33 (cette formation compta 419 journées de traitement. 2 647 blessés ont été évacués sur l'Intérieur par trains sanitaires. La section d'Arcis-sur-Aube, dépendant de L'H.O.E. 33, a reçu 81 trains sanitaires contenant

23 524 évacués ; 13 blessés graves ont été descendus afin d'être traités immédiatement. L'infirmerie de gare d'Estissac a reçu du 14 au 30 septembre 1915, 28 trains sanitaires contenant 14 002 évacués sur lesquels ont été ravitaillés 13 730 dont 272 officiers. À partir du 26 septembre l'H.O.E. 38, installé à Troyes a continué seul à fonctionner comme hôpital d'évacuation sur l'Intérieur pour les malades et blessés provenant des hôpitaux de Châlons-sur-Marne. L'H.O.E. 1, installé à Bussy-le-Château, a traité et évacué 379 blessés le 25 septembre, 1013 le 26, 775 le 27, 842 le 28, 1201 le 29 et 1452 le 30. Le mouvement des blessés s'est considérablement ralenti à partir du 1^{er} octobre, du fait de l'évolution de la bataille d'une part et de la possibilité d'évacuer les blessés sur Troyes, d'autres part.

Une efficacité à la mesure des pertes

Ce rappel rapide de l'activité des H.O.E. témoigne de l'efficacité de l'organisation du Service, totalement différente de celle des premiers mois du conflit. Dès lors, la pris en charge du blessé depuis la ligne de feu jusqu'aux hôpitaux de l'Intérieur, alliée aux progrès techniques considérables, procurait au Service de santé une efficacité reconnue par tous. Le faux pas du Chemin des Dames allait conduire à une meilleure définition de son « *autorité technique* », terme que nous préférons à celui souvent employé « *d'autonomie* ».

Pour conclure ce survol du dispositif santé de la IV^e armée durant la seconde bataille de Champagne, rappelons les pertes françaises de ces quelques jours de vains efforts afin de reprendre la guerre de mouvement. La bataille aurait coûté 958 officiers et 20.519 hommes de troupe tués, 2.325 officiers et 78 737 hommes de troupe blessés, 490 officiers et 40.568 hommes de troupe disparus ou prisonniers. Les pertes allemandes ont été seulement de 1.700 officiers et 83.300 hommes de troupe tués, blessés et disparus.

Quel lourd tribut justifiant à Navarin, un monument à leur gloire !



Baraque Robert et automobile chirurgicale

LA DIVISION DES AS



La 14^e division d'infanterie appartient, avec la 41^e, en 1914 à la mobilisation, au 7^e Corps d'Armée de BESANCON. Elle comprend : la 27^e brigade (44^e R.I. de LONS-LE-SAUNIER et 60^e R.I. de BESANCON), et la 28^e brigade (35^e et 42^e R.I., tous deux de BELFORT)

En 1917, les régiments ayant mérité la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre, la 14^e D.I. prend le nom de "Division des As" et les régiments adoptent pour insigne les as du jeu de cartes :

35^e / as de trèfle - 42^e / as de carreau -

44^e / as de pique - 60^e / as de cœur.

Le régiment d'artillerie, le 47^e R.A., s'octroie le joker.

Lors de la réorganisation des divisions en 1917

en trois régiments chacune, les brigades étant dissoutes,

le 42^e R I rejoint la 41^e D.I. (23^e, 42^e, 229^e R.I.)

A la fin de la guerre les régiments de la "Division des As" d'origine,

y compris le 47^e R.A., recevront la fourragère aux couleurs

de la médaille militaire. Seul "rescapé" des multiples dissolutions,

le 35^e R.I. tient toujours garnison à BELFORT.

Il a été gardien des traditions du 42^e R.I.

Ainsi, d'une certaine manière, le souvenir de la 28^e Brigade

survit toujours...



MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2009

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

Dimanche 21 juin : à Navarin

Dimanche 28 juin : en Argonne

Dimanche 5 juillet : à la Gruerie.

Dimanche 5 juillet : à Dormans

Dimanche 23 août : à Souain (Randonnée)

Dimanche 6 septembre : à Mondement.

12 septembre : au Camp de Suippes

(à confirmer)

IN MEMORIAM

Monsieur HATAT Guy, de Aÿ.
Général RAZY Jean, de Aubepierre.

Lieutenant Colonel de la MORICIERE Hubert
d'Olonne-sur-Mer.

LE MOT DU TRESORIER

Où en êtes-vous de votre cotisation ? Pour le savoir, regardez l'étiquette indiquant votre adresse sur la grande enveloppe blanche d'envoi du bulletin. Au dessus de votre adresse figure un chiffre :

- **09** : vous avez réglé la cotisation de 2009,
- **08** : vous avez réglé la cotisation de 2008, mais pas en 2009,
- **07** : vous avez cotisé en 2007 mais pas en 2008, etc.

APPEL DE COTISATIONS 2009

La cotisation 2009 est maintenue à **8 euros**, valable pour une année calendaire, pour ne pas pénaliser de fidèles adhérents..

Un reçu fiscal vous sera adressé, par l'intermédiaire du bulletin de janvier 2010, pour tout versement excédant la cotisation minimale de 8 euros. Toutefois, si vous ne désirez pas le recevoir, nous vous demandons de nous le signaler.

APPEL DE COTISATIONS 2009

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant les nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 8 Euros, à

A S M A C - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement. Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous ont rejoints en 2008. Faites connaître notre association, faites adhérer vos amis(es).

**ASSOCIATION DU SOUVENIR
AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE**

Siège social : 38 rue Boileau 75016 PARIS

Correspondance : 4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES

**FONDATION DU MONUMENT
AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE
ET OSSUAIRE DE NAVARIN**

10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE